



DECISION

N° 08/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 27 MARS 2023
PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE

N°08/AONO/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 08/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN POSTE AGRICOLE A KONG-KONG DANS LA COMMUNE DE FIGUIL.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FIGUIL,

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application ;;
- Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n°000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instruction relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2023;
- Vu la Décision N°002/DM/C-F/SG/du 12 Juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Figuil,

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres N°08/AONO/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 08/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A KONG-KONG DANS LA COMMUNE DE FIGUIL.

D E C I D E :

Article 1^{er}- L'Entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'offres suscité:

N °AONO	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
08	ETS USMAN	22 994 793	03 mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Figuil, le 27 MARS 2023

Ampliations :

- PREFET/ML
- MINMAP/ML
- DDMINDEVEL/ML
- DDMINTP/ML
- DDMINADER/ML
- ARMP/NORD
- DD/MINEPAT/ML
- PRESIDENT CIPM/FGI
- RECEVEUR MUNICIPAL/PGI
- INTERESSE
- CHRONO/ARCHIVES



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix - Travail - Patrie

 REGION DU NORD

 DEPARTEMENT DU MAYO - LOUTI

 COMMUNE DE FIGUIL

 SECRETARIAT GENERAL

 SERVICE TECHNIQUE

 STRUCTURE INTERNE DE GESTION
 ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLIQUES

FC N°16384 / 2023/DN/1/C-FGL-CMMP-NO (CAS)



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace - Work - Fatherland

COMMUNIQUE

N° 08 /C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 27 MARS 2023
 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 EN PROCEDURE D'URGENCE

N°08/AONO/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 08/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN POSTE AGRICOLE A KONG-KONG DANS LA COMMUNE DE FIGUIL.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FIGUIL COMMUNIQUE

Par décision N° 08 /DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 27 MARS 2023

Article 1er- L'Entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'offres suscité:

N °AONO	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
08	ETS USMAN	22 994 793	03 mois

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les **sept (07)** jours qui suivent, sous peine d'annulation à la Commune de Figuil pour l'établissement des Lettres Commandes y afférentes.

Le présent communiqué tient également lieu de main levée de la caution de soumission.

Figuil, le 27 MARS 2023

Ampliations :

- PREFET/ML
- DDMINMAP/ML
- DDMINDEVEL/ML
- DDMINTP/ML
- DDMINADER/ML
- DDMINEPAT/ML
- ARMP/NORD
- PRESIDENT CIPM/FGI
- RECEVEUR MUNICIPAL/FGI
- INTERESSE
- CHRONO/ARCHIVES
- AFFICHAGE

Le Maire de la Commune de Figuil,